

# LA CASELLE ENCHÊNÉE



**ASSOCIATION DE SAUVEGARDE  
DE L'ENVIRONNEMENT DU PAYS  
DE LALBENQUE**

## UNE NOUVELLE GAZETTE À LALBENQUE

Une nouvelle gazette à Lalbenque ? Diantre ! Et en plus, un journal gratuit disponible dans les commerces et salles d'attente des petits villages de notre canton ? Est-ce possible ? N'est-ce pas là tout simplement un poisson d'avril puisque ce premier numéro va sortir en avril ?

Eh bien, non ! Il s'agit bien d'un nouveau « quatre pages » que l'ASEL, Association de Sauvegarde de l'Environnement du pays de Lalbenque, a l'intention de sortir tous les deux mois pour informer la population des différents sujets et problèmes qui touchent à l'environnement.

Son titre est un clin d'œil à un célèbre journal satirique hebdomadaire qui paraît tous les mercredis, je veux parler bien sûr du Canard Enchaîné. Nous avons voulu adopter une couleur locale en remplaçant le palmipède par une caselle et rappeler que les caselles et gariottes de notre pays ne sont pas enchaînées mais enchênées, entourées des beaux chênes du Quercy.

La Caselle Enchênée n'aura pas, hélas, la qualité et la verve satirique des articles du Canard et ne traitera que des sujets locaux, sans aucun parti pris politique, tout du moins dans le sens où on parle habituellement de politique, c'est-à-dire de conflits idéologiques entre personnalités ou partis de tout bord. En cette période électorale à suspens, nous savons tous de quoi il s'agit.

Ce journal n'a d'autre ambition que d'être, à sa façon,

le poil à gratter qui dérange et la boîte à idées qui peut donner des pistes à suivre à ceux qui ont en charge les affaires de la cité.

Ce journal se veut aussi l'instrument d'une prise de conscience par chacun d'entre nous du rôle que nous avons à jouer pour participer à cette immense aventure de préservation et de sauvegarde de l'environnement de notre pays...et, au-delà, de notre petite planète. Nous vivons une période de transition où il va nous falloir apprendre à vivre différemment, mettre au panier nos vieilles habitudes de consommateurs insoucians et pollueurs pour adopter des comportements responsables qui permettront un développement harmonieux et durable. La tâche est loin d'être facile pour la majorité d'entre nous car nous venons pour la plupart d'un vingtième siècle où on nous a appris à toujours produire plus, consommer plus et... polluer plus...sans nous soucier des effets nocifs de nos comportements sur notre environnement immédiat.

Ce journal veut aussi être un instrument de dialogue entre notre association et les lecteurs qui sont invités à faire part de leur réactions et de leurs propositions en matière d'environnement.

Alors bon vent à « La Caselle Enchênée » ! Si ce nouveau journal vous plaît, faites-le connaître autour de vous et, pour ceux qui le désirent, n'hésitez pas à nous rejoindre.

**DP**

# Caselles, murets, D'une pierre, deux coups !

Dans notre région, la pierre n'a pas toujours été l'amie des hommes. Nos ancêtres ont passé un temps fou à la retirer de la surface des champs.

Comme vous le savez, nous sommes sur des plateaux calcaires...cette vieille vase solidifiée, qui date du Jurassique (entre 190 et 150 millions d'années), lorsque la mer formait chez nous une grande lagune...

En égratignant cette couche calcaire, les outils agricoles, qui, avec le progrès technique, creusaient toujours plus profond, ont fait (... et font toujours !) remonter des pierres, plus ou moins grosses. La terre, elle, a plutôt tendance à descendre.

Alors... Que faire de toutes ces pierres ? Nos ancêtres n'avaient pas trop le choix à vrai dire (les gros camions n'existaient pas !). C'est ainsi qu'une pierre après l'autre, les murets sont nés, sur des kilomètres... Chacun bâtissant autour de ses champs, de ses bois.

Les caselles ou gariottes sont nées en même temps... Et pourquoi pas aussi l'expression qui dit « Faire d'une pierre deux coups » ? D'un côté, on retire des pierres, et de l'autre, on fabrique des clôtures naturelles... ou des abris pour les bergers !

D'ailleurs, en y réfléchissant bien, il serait logique que les éleveurs aient créé les abris en premier, le temps ensuite de construire les murets. Une fois les murets terminés, le troupeau pouvait être laissé en toute tranquillité...

Sans le savoir, nos grands-parents nous ont laissé un trésor : un patrimoine de pierre exceptionnel, un plaisir pour les yeux et des habitations à l'année pour toute une ribambelle de petits animaux qui s'installent dans les interstices.

En suivant n'importe quel sentier, vous les rencontrerez... ces murets majestueux, parfois un peu effondrés, ces caselles aux formes variées, parfois cachées... et parfois aussi hélas, en danger.



C'est là que les membres de l'ASEL interviennent. Bénévoles, soucieux de la qualité de leur environnement, ils forment une petite association à laquelle ils cotisent seulement 10 euros par an. Moins compétents que les techniciens payés par le Parc Naturel des Causses du Quercy, les membres de l'association contribuent, à leur niveau, sans grandes phrases ni grands mots, à mettre en valeur (défrichage) et soigner (petits travaux de réparation ou reconstruction) ce petit patrimoine, afin que vos petits enfants puissent eux aussi, un jour, les admirer.

**SR**

---

## C' ÉTAIT HIER

Durant mon enfance, (dans les années 1985), j'adorais partir en exploration...

à la découverte de ces grands trous dont on ne voyait parfois pas le fond.

Sur les 4 phosphatières que j'avais découvertes et dans lesquelles j'avais pu descendre, 3 étaient pleines de débris de toutes sortes : ferrailles,

bidons de divers produits (liés à l'agriculture ou à l'entretien de machines ou véhicules), sommiers, réfrigérateurs, poussettes, seaux, bouteilles, machines à laver, etc. La liste est longue.

J'avais même baptisé l'une d'elles : le trou du facteur, ayant aperçu au milieu des déchets une sacoche ouverte entourée de papiers et enveloppes... A 14 ou 15 ans, on peut tout à fait imaginer qu'un malheureux facteur soit jeté dans un trou par vengeance ou bien jalouse, la punition suprême, quoi !

Bref, la seule qui n'était pas « salie » était la plus petite. J'y trouvais refuge lorsque le monde adulte devenait incompréhensible. Bonne cachette, j'étais persuadée que personne d'autre ne la connaissait !

Hélas, j'avais tout faux !

Imaginez ma stupéfaction en y retournant en 2006 : ma cachette a été découverte, et pire...remplie de débris elle aussi ! Jusqu'au bord... Et pas des vieux débris. D'affreux déchets d'aujourd'hui, auxquels il ne manque sûrement que l'ordinateur.



De plus, ceux qui s'amuse à prendre les bois pour une poubelle n'ont pas hésité à créer un passage parfait pour tout bon 4X4 qui se respecte... Mieux on passe, plus on en met !



C'est très triste, très déçue, très furieuse aussi, que j'en suis repartie ce jour-là.

**SR**

# J'ai rêvé

J'ai fait cette nuit un drôle de rêve, un de ces rêves qu'on aimerait faire plus souvent. Je volais comme un oiseau au-dessus du village de Lalbenque et, en plein cœur du village, j'aperçois une nouvelle bâtisse que je ne connaissais pas... grande, spacieuse, à deux ou trois étages, avec une toiture en belles tuiles romaines aux jolies couleurs bigarrées. Les murs étaient construits en pierres blanches du pays, comme on en trouve en quantité dans la région de Lalbenque. Vue du ciel, cette grande maison rivalisait de beauté avec l'église du village construite à quelque deux cents mètres. Curieux d'en savoir plus sur ce nouveau bâtiment qui n'était pas construit la veille, je me pose en douceur sur le toit et je me glisse à l'intérieur par une fenêtre entrouverte. Et là, que d'agréables surpris-

ses ! Une bonne température obtenue avec un chauffage produit par de l'eau circulant dans le sol des différents étages. Cette eau était chauffée par une pompe à chaleur qui transformait les calories puisées dans un réseau d'eau sous terre, à un mètre de profondeur, par un système novateur de géothermie. D'immenses panneaux solaires permettaient de capter l'énergie du soleil pour avoir en permanence de l'eau chaude pour les différents besoins de cet édifice. Un système de récupération d'eau de pluie permettait de stocker d'importantes quantités d'eau qui allaient servir à l'arrosage des pelouses autour du bâtiment en même temps qu'à alimenter les chasse-d'eau pour les différentes toilettes qu'on trouve à l'intérieur. L'éclairage intérieur était équipé uniquement d'ampoules à basse consommation et l'éclairage extérieur prenait soin de projeter la lumière vers le sol pour ne pas polluer la beauté des nuits noires du Quercy.

Les gens que j'ai rencontrés dans cette maison semblaient heureux de vivre dans

un tel environnement et m'apprirent que cet édifice allait devenir la Maison Commune de la communauté de communes du pays de Lalbenque. L'oiseau que j'étais dans ce rêve se mit à frétiller des ailes à l'idée qu'il allait pouvoir revenir souvent dans un si bel endroit pour s'y cultiver et rencontrer tous les autres gens du village. Sous mes plumes, j'ai senti mon cœur envahi par un immense élan de reconnaissance et de remerciement aux élus qui avaient pris soin de construire une bâtisse aussi jolie et aussi écologique pour tous les habitants du village. J'ai repris mon envol, heureux et, transformé en pinson, je me suis surpris à gazouiller une petite chanson bien connue :

« Frère Jacques, frère Jacques  
Pour le coup, pour le coup  
Quelle jolie bâtisse,  
Quelle jolie bâtisse  
Ding, ding, dong ! Ding, ding, dong ! »

Hélas je me suis réveillé..  
Ce n'était qu'un rêve !

DP



## COUP DE GUEULE



Aujourd'hui, la législation sur les déchets est claire: interdiction totale d'entreposer des déchets dans la nature, que ce soit sur un site public ou privé. Les déchets actuels qui ne sont pas inertes (gravas...) sont si dangereux qu'il faut avoir un œil dessus... un œil encadré par la loi. Ceux qui ne respectent pas la loi risquent de lourdes amendes.

Pourtant, aujourd'hui encore, certains continuent à braver l'interdiction... alors qu'aujourd'hui, il existe des lieux de stockage pour chaque catégorie de déchets pour qui sait se renseigner.  
Pour quelles raisons ?

- **La facilité** : aller à la déchetterie demande un effort (heures d'ouvertures contraignantes, temps passé à s'y rendre, à décharger, à trier...)
- **Le moindre coût** : on économise du temps et du carburant quand on jette au plus près.
- **L'inconscience** : certaines personnes ne connaissent absolument pas la toxicité des produits et les risques sur l'environnement et la santé. (s'informer et réfléchir demandent un effort et une ouverture d'esprit que tout le monde n'a pas)
- **L'égoïsme** : « après moi, le monde peut bien s'écrouler, je ne serai plus là pour subir les conséquences ». L'action et la réflexion à court terme, le profit immédiat... une tendance hélas bien actuelle, nos gouvernants en sont les premiers modèles.
- **Pas vu pas pris** : comportement de gens qui, en plus de cumuler l'égoïsme, la facilité et l'inconscience, sont lâches,...

Beaucoup d'élus marchent sur des œufs quand il faut s'attaquer au problème de l'environnement, qui irrite encore un grand nombre d'électeurs potentiels... Cela n'aide pas !

Nous pouvons cependant agir. N'hésitons pas.

Il suffit de signaler par courrier au maire de notre commune l'endroit où on a vu des déchets stockés illégalement. Même sur un site privé. La dénonciation doit entraîner une action du maire auprès du propriétaire des lieux dès l'instant où le site pollué a attiré l'attention « d'autrui ». Si le maire refuse d'intervenir, il est dans l'illégalité et on est en droit de signaler cette pollution à la préfecture.

Si nous sommes nombreux à dénoncer de telles pratiques, il y a des chances que le maire agisse... toujours une histoire de vote !

SR

# Le "Blockhaus"

A l'entrée sud de Lalbenque, en venant de Montdoumerc par la D 10, sur le coté gauche de la route, se dresse une masse de béton, en forme de blockhaus, qui n'a rien d'avenant et rappelle pour les plus anciens les sinistres constructions bâties sur notre sol durant les années noires de l'occupation nazie. C'était, à l'origine, pour stocker le goudron nécessaire à l'entretien des voies goudronnées. Avec l'évolution des techniques d'entretien des routes, il n'a plus été utilisé depuis plus d'une trentaine d'années.

L'ASEL ayant pour vocation de préserver l'environnement et la qualité de vie de notre contrée, notre première démarche a été effectuée auprès de la municipalité de Lalbenque pour obtenir le démantèlement de ce "blockhaus", véritable verrue dans l'environnement paysager.

Il nous a été répondu que ce problème n'était pas de la compétence de la commune, pour une raison très simple : cette construction est la propriétés de la DDE.

Nous nous sommes donc adressés au Directeur de l'Equipement DDE du Lot en lui adressant un courrier (avec photos récentes de cette construction) le 10 août 2006, pour effectuer la même demande : éliminer ce bloc de béton obsolète et hideux afin de rendre un aspect accueillant à cette entrée sud de notre village.



Après des semaines d'attente et de relances, le directeur a annoncé que la requête avait été prise en considération, que le projet de démolition était préparé, mais qu'il n'y avait de financement possible actuellement, en raison de la décentralisation et des transferts de compétences mis en place depuis 2006. Il faut encore attendre.

On est en droit de s'interroger : si la municipalité avait fait cette demande dans les années précédentes, il est probable que la réponse aurait été plus rapide et que le financement aurait été certainement assuré depuis belle lurette. Seulement, voilà, ce problème "n'était pas de la compétence de la commune".

C C

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS



L'ASEL invite tous les habitants de la région qui le désirent à participer à une petite opération de nettoyage d'une mini-décharge qui se trouve en bordure de route, sur la départementale D 6 qui rejoint Lalbenque à Cahors, en face le château de Cieurac.

Depuis des années, cette mini-décharge pourrit dans le ravin, en contre-bas de la route et la municipalité de Lalbenque s'est engagée à porter les objets trop encombrants à la déchetterie, dès qu'ils seront remontés en bord de route.

Cette opération aura lieu le **samedi 28 avril**, entre les deux tours des élections...histoire de mettre en pratique toutes les belles théories avec lesquelles les candidats ne vont pas manquer de nous rabâcher les oreilles durant cette campagne !

Rendez-vous à **10 heures du matin**, place du Mercadiol, à Lalbenque, d'où nous partirons ensemble en convoiturage vers le site pollué, deux kilomètres plus loin.

Possibilité, pour ceux qui le désirent, de pique-niquer ensemble le midi.



## COMPTER LES MOUTONS...

Vous ne vous êtes jamais demandé pourquoi il faut compter les moutons avant de s'endormir ?  
Voici peut-être une explication...

Autrefois, quand la nuit commençait à tomber, les bergers de nos causses comptaient leurs moutons pour être sûrs qu'il n'en manquait pas avant de les rentrer à la bergerie. Pour cela, ils les faisaient passer un à un, par une toute petite porte intégrée à leurs murets en pierres sèches.

Lorsque le troupeau était gros, c'était long !  
L'histoire ne le dit pas, mais il est possible que certains bergers se soient endormis avant de finir de compter !

*Imaginons la suite de l'histoire :*

Constatant l'heure tardive et ne voyant pas arriver son mari, une bergère se rendit un soir sur les lieux et constata avec stupéfaction... que son mari dormait à poings fermés !  
Elle eut donc l'idée de faire compter les moutons à son petit garçon, qui, le soir, avait bien du mal à s'endormir !!!

S R

**Pour nous contacter:**  
**A S E L Mairie de Lalbenque**  
**46 230 Lalbenque.**  
**Tel: 05 65 31 75 91**  
**Ou: 05 65 24 72 20**